

# COURS D'ÉTÉ 2016



Pour les élèves de  
1<sup>re</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire

## Inscriptions

### PHD

**30 juin de 17h à 20h**  
**1er juillet de 9h à 12h**

### PRO

**29 juin 13h à 17h**  
**30 juin 8h à 16h**

*Nouveau cette année:*

*Inscription en ligne pour les élèves de la  
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe*

*Détails à venir au [www.cssh.qc.ca](http://www.cssh.qc.ca)*

#### Coordonnateur

Guy Charbonneau (450) 773-8401 poste 6410

#### Responsables

Maryse Gélinas, directrice adjointe à la PHD  
(450)773-8405 poste 6474

Stéphanie Ruel, coordonnatrice aux Services éducatifs  
(450) 773-8401 poste 6520

## Admission – Inscription

Afin de procéder à l'inscription, il est obligatoire d'avoir en main un bulletin de l'année en cours ainsi que le plan d'intervention si des mesures d'adaptation sont à prévoir.

*Nouveau cette année:*

*Inscription en ligne pour les élèves de la  
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe*

*Détails à venir au [www.cssh.qc.ca](http://www.cssh.qc.ca)*

#### **Polyvalente Hyacinthe-Delorme**

(2700, avenue T.D. Bouchard, St-Hyacinthe, J2S 7G2)

**30 juin de 17h à 20h**

**1<sup>er</sup> juillet de 9h à 12h**

#### **Polyvalente Robert-Quimet**

(1450, 3<sup>e</sup> avenue, Acton Vale)

**29 juin de 13h à 17h**

**30 juin de 8h à 16h**

### Cours offerts

#### 1<sup>re</sup> secondaire

- Français 132-108
- Mathématique 063-106
- Anglais 134-104

#### 2<sup>e</sup> secondaire

- Français 132-208
- Mathématique 063-206
- Anglais 134-204

#### 3<sup>e</sup> secondaire

- Français 132-308
- Mathématique 063-306
- Anglais 134-304

#### 4<sup>e</sup> secondaire

- Français 132-406
- Anglais 134-404

#### 5<sup>e</sup> secondaire

- Mathématique (Compétence 2)
- ⇒ Culture, société et technique (CST) 063-504
- ⇒ Sciences naturelles (SN) 065-506

## Cours d'été 2016

### Objectif :

Permettre aux élèves d'approfondir ou de revoir une matière échouée durant l'année scolaire pour ainsi satisfaire aux normes de passage à la classe supérieure.

### Lieu :

*Polyvalente Hyacinthe-Delorme*

### Matières et niveaux offerts :

- Français (1<sup>re</sup> à 4<sup>e</sup> secondaire)
- Anglais (1<sup>re</sup> à 4<sup>e</sup> secondaire)
- Mathématique (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire)

### Durée :

4 au 22 juillet  
Lundi au vendredi  
(46 heures)

*Toutes les épreuves finales d'été sont prévues le  
22 juillet de 8h30 à 12h30*

4 au 21 juillet	9h à 12h	cours
22 juillet	8h30 à 12h30	examen

### Coût :

300\$: Élèves inscrits à la CSSH en 2015-16  
450\$: Autres élèves

## Conditions d'inscription

- **Un élève peut être admis à un cours de rattrapage seulement si son résultat final se situe entre 51% et 59%.**
- La direction de l'école assure la diffusion de l'information aux élèves admissibles, mais n'est pas responsable de l'inscription.
- **Les inscriptions se font exclusivement entre le 29 juin et le 1<sup>er</sup> juillet .**
- Les cours sont offerts si au moins 15 élèves sont inscrits.
- Pour les cours annulés, les frais d'inscription seront remboursés.

## Frais d'inscription

- Les frais exigés au moment de l'inscription **sont non remboursables** si le cours reste offert.
- **Mode de paiement pour PHD** : comptant, débit ou carte de crédit (Visa ou Mastercard). **Les chèques ne sont pas acceptés.**
- **Mode de paiement pour PRO** : comptant ou chèque
- Des frais **supplémentaires** seront exigés pour les élèves provenant d'une autre commission scolaire ou d'une école privée.
- Les frais de reprographie sont inclus.

## Transport

- La commission scolaire n'organise pas de transport scolaire durant l'été.
- L'élève devra se déplacer par ses propres moyens.
- Les élèves de la région d'Acton Vale pourront avoir du transport scolaire si le nombre le permet. **Des frais supplémentaires de 75\$ seront exigés pour les utilisateurs.**

## Sanction des études

À l'exception des cours de français et d'anglais de 4<sup>e</sup> secondaire ainsi que du cours de mathématique de 5<sup>e</sup> secondaire, l'élève qui réussit son cours d'été se verra accorder un résultat de 60% au sommaire du bulletin final. Une mention sera ajoutée au bulletin de l'élève indiquant la réussite d'un cours d'été.

L'élève qui réussit son cours de français ou d'anglais de 4<sup>e</sup> secondaire et/ou de mathématique de 5<sup>e</sup> secondaire se verra accorder le résultat obtenu au sommaire du bulletin final et sur le relevé de notes du MÉESR.

## Présence aux cours

- La présence aux cours est obligatoire, et ce, pour toute la session.
- **Toute absence doit être motivée par une pièce justificative (mortalité, médecin, spécialiste, cour).**
- Les vacances familiales ne sont pas un motif justifiant une absence.
- Après 6 heures d'absence, l'élève sera exclu des cours d'été, et ce, sans remboursement.

## Comportement et devoirs

### Chaque élève doit :

- compléter les travaux exigés;
  - fournir un effort soutenu;
  - respecter les exigences du personnel enseignant;
  - avoir une tenue vestimentaire appropriée à un contexte scolaire;
  - adopter un comportement adéquat.
- ⇒ L'élève qui ne respecte pas ces conditions pourra se voir retirer la possibilité de poursuivre le cours.